Évaluation des formations

RAPPORT D'ÉVALUATION

École supérieure des beaux-arts Tours-Angers-Le Mans

Évaluation des formations

- Diplôme national d'art (DNA), options *Art* et *Design*
- Diplôme national supérieur d'expression plastique (DNSEP), options *Art* et *Design*

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021

VAGUE B

Évaluation réalisée sur la base de dossiers déposés le 04/01/2021

Rapport publié le 13/12/2021

Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

Pour le Hcéres[1] :
Thierry Coulhon, Président

Au nom du comité d'experts[2] :
Catherine Texier, Présidente

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

[1] Le président du Hcéres « contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président. » (Article 8, alinéa 5) ;

[2] Les rapports d'évaluation « sont signés par le président du comité. » (Article 11, alinéa 2).

Présentation de l'établissement

Fondée en 2010, l'École supérieure d'art et de design Tours Angers Le Mans (TALM) est un établissement public de coopération culturelle (EPCC) qui réunit les écoles supérieures des Beaux-Arts de Tours, d'Angers et du Mans.

En 2016, l'École supérieure des beaux-arts Tours-Angers-Le Mans est devenue l'École supérieure d'art et de design TALM. Le siège social de cet EPCC est situé à Angers.

TALM est le troisième établissement public le plus important en France dans le domaine des arts plastiques et visuels. L'Établissement s'inscrit dans deux régions (Pays de la Loire et Centre Val de Loire) et dans trois agglomérations.

En 2020, l'Établissement a accueilli 674 étudiants et compte 91 professeurs.

La stratégie de l'Établissement vise à développer les identités des trois sites tout en favorisant les collaborations.
L'offre de formation de l'Établissement est répartie sur trois cycles et deux options : *Art* et *Design*, assorties de sept mentions, trois en option *Art* et quatre en option *Design*.

- Le premier cycle propose deux diplômes nationaux d'art (DNA) option *Art* et option *Design* d'une durée de trois années ;
- Le deuxième cycle propose deux diplômes nationaux supérieur d'expression plastique (DNSEP) option *Art* et option *Design* d'une durée de cinq années ;
- Le troisième cycle est organisé autour d'un post-diplôme (*Art by translation*) et d'un cycle de recherche (*Épistémologie et méthodologies de la recherche en art et en design*).

En 2019, TALM a choisi d'appliquer une réforme en première année. Cette première année, anciennement propédeutique et commune aux deux options *Art* et *Design* a été supprimée pour faire place à une première année plus spécialisée durant laquelle les étudiants choisissent leur option.

Fiches d'évaluation des formations

Ci-dessous les fiches d'évaluation des formations suivantes :

- Diplôme national d'art, option *Art* – conférant grade de licence
- Diplôme national d'art, option *Design* – conférant grade de licence
- Diplôme national supérieur d'expression plastique, option *Art* – conférant grade de master
- Diplôme national supérieur d'expression plastique, option *Design* – conférant grade de master

DIPLÔME NATIONAL D'ART OPTION ART - CONFÉRANT GRADE DE LICENCE

Présentation de la formation

Le diplôme du premier cycle option *Art* conduisant au Diplôme National d'Art (DNA) est préparé au sein des trois sites suivant les mêmes grilles pédagogiques mais avec des singularités qui sont précisées. Le cursus de trois années en six semestres est pensé avec une première année d'études - spécifique à l'option *Art* depuis cette année - et les deuxième et troisième années sont pensées comme un ensemble ou phase « programme ».
L'option *Art* a deux mentions : la nouvelle mention *Techniques Textiles* à Angers et la mention *Conservation-Restauration des Biens Culturels* (CRBC) sur le site de Tours.

Analyse

Finalité

La formation de premier cycle option *Art* et ses mentions sont exposées clairement comme ayant une vocation d'enseignement généraliste en art tout en mettant en place des mentions spécifiques à chaque site. L'articulation entre la vocation d'un multi-site, la volonté d'avoir une formation cohérente et celle que chaque site ait sa singularité par ses mentions est clairement exposée, rendant ainsi la structuration de l'offre de formation lisible.. Les objectifs du diplôme sont précisés et sont cohérents avec la formation. Le tableau référentiel des compétences reste générique et ne détaille pas les compétences à acquérir par enseignements ni par années, mais ces précisions figurent dans les catalogues de cours.

L'enseignement en DNA *Art* est articulé autour de la création contemporaine. Il est progressif avec une première année d'initiation (anciennement propédeutique), puis deux années d'apprentissage des fondamentaux techniques, des pratiques artistiques et théoriques afin d'initier une démarche personnelle. La mention *Techniques Textiles* se situe au sein de l'option *Art* et aborde en sus toutes les techniques textiles des traditionnelles ou plus contemporaines pour la mise en forme d'un projet artistique.

Les débouchés du DNA sont essentiellement une poursuite d'études dans un deuxième cycle, une insertion professionnelle directe est possible. Les diplômés de *Techniques Textiles* ne peuvent pas, pour l'instant, faire un deuxième cycle dans l'École. Ils peuvent poursuivre leurs études dans d'autres écoles supérieures d'art ou dans des filières universitaires.

La mention *CRBC* forme des professionnels de la conservation et de la restauration des biens patrimoniaux ou contemporain en volume. Elle demande cinq années d'études pleines, même si certains peuvent envisager des équivalences vers d'autres formations ou une insertion professionnelle. Les diplômés du DNA seront sous l'autorité d'un conservateur-restaurateur.

La poursuite d'études dans l'École ou par équivalence vers d'autres formations spécialisées est donc vivement encouragée.

Positionnement dans l'environnement

L'École a pour ambition d'être un lieu de formation mais aussi un acteur de la vie artistique, scientifique et culturelle. Il existe une réelle volonté d'ouverture et d'échanges. On note une diversité et un grand nombre des partenariats, toutefois ils ne sont pas tous structurants et l'on peine à discerner les orientations qui pourraient les organiser.
La formation du DNA *Art* et ses deux mentions sont clairement positionnées dans l'Établissement notamment par rapport aux formations en design. La formation en art est celle qui reçoit le plus d'étudiants. Pour mettre en œuvre un « commun » à cette école répartie entre art et design, sur trois sites et en différentes mentions, des *workshops*, des journées professionnelles inter-sites, des enseignements partagés entre art et design sont mis en œuvre avec des effets positifs. L'Établissement multi-sites est situé au sein de deux régions, il est proche de plusieurs autres écoles importantes avec lesquelles il a des échanges et des partenariats réguliers.

L'attractivité de son concours d'entrée montre que l'Établissement a trouvé sa place au sein de l'enseignement artistique et culturel à l'échelle régionale, nationale comme internationale (13 % d'inscrits d'origine étrangère pour le premier cycle). Le multi-site, la multiplicité de l'offre avec les deux options et les mentions, ainsi que la qualité de vie des trois villes sont des facteurs d'attractivité, même s'il est notable que lors du concours d'entrée le site d'Angers est le plus demandé.

L'établissement est en lien avec les structures académiques locales, les réseaux d'écoles et d'établissements, et avec des partenaires académiques à l'échelle nationale pour des projets ad-hoc. Les partenariats avec les universités des trois villes sont structurants et vont vers un développement avec le projet de DNSEP *ExTRA* (*Expérimentations textiles et recherches artistiques*) en cotutelle, ainsi que le futur doctorat *Création* (avec l'Université de Tours).

L'exemple du partenariat mis en place par le site d'Angers avec l'Université et Agrocampus révèle que les étudiants de deuxième et troisième année qui en ont la possibilité n'y ont pas suivi d'enseignements.
Comme il est relevé dans le dossier, le manque de connaissances des étudiants de l'offre pénalise souvent ces échanges. Il n'est pas spécifié si les étudiants du premier cycle sont spécifiquement concernés par certains projets en partenariat. Des efforts ont été faits pour développer les relations avec les collèges et lycées (programme LABA).

Il apparaît que si le DNA *Techniques textiles* est clairement positionné dans le département *Art*, ses débouchés sont néanmoins assez proches de ceux des diplômes de design textile des autres écoles supérieures d'art.

La recherche apparaît aujourd'hui comme un axe fort de cet établissement avec la volonté de poursuivre ce déploiement. L'effort pendant ces cinq dernières années a été de consolider, de structurer et de développer toutes les formes de recherche en art en coordination sur les trois sites.

Les partenariats avec le monde socio-économique sont multiples et divers et vont au-delà du monde artistique. La mention *Techniques Textiles* reçoit l'apport de nombreux intervenants spécifiques. Elle a des partenariats avec des entreprises dédiées au textile pour des *workshops* ou des projets. Les intervenants sont nombreux, plus de 70 par an et par site, il convient de veiller à ce que cette très grande diversité garde une cohérence lisible par tous.

Les coopérations internationales sont nombreuses et les offres de mobilité sont importantes avec un renforcement de l'accompagnement des étudiants. À la suite de la précédente évaluation, un effort notable a été fait avec une plaquette en anglais pour les partenaires et la possibilité de trouver un logement pour les étudiants étrangers (partenariat avec le CROUS). Les mobilités étudiantes sortantes se font généralement en quatrième année et sont préparées en troisième année dans l'hypothèse d'une poursuite d'études dans l'école. La mobilité sortante du premier cycle est donc assez faible avec 47 étudiants en 5 ans en deuxième et troisième année. On peut souligner l'importance des réseaux européens des deux mentions et des projets qui s'y développent.

Organisation pédagogique

L'enseignement généraliste est articulé autour de l'art contemporain. Il est construit par des acquisitions progressives afin que l'étudiant puisse présenter son parcours, un mini-mémoire et un projet plastique individuel à un jury extérieur à la fin de ses trois années.

Le premier cycle est pensé en deux temps. La première année est une année d'initiation à la pédagogie en école d'art, à la notion de projet et aux grands fondamentaux lors de laquelle l'étudiant éprouve son envie et ses capacités à suivre un cursus en art. L'annonce d'une première année spécialisée en art à partir 2019-2020 apparaît comme un changement majeur. Il demanderait que l'on ait des éléments basés sur des enquêtes qui ont conduit à cette bascule, ainsi que ses conséquences pédagogiques.

Le tableau des Unités d'Enseignement (UE) est peu détaillé. Il y apparaît l'histoire du design pour TALM-Le Mans dont on ne sait si elle est encore enseignée en 2019-2020 pour garder un aspect généraliste à cette première année et permettre des passerelles.

Pour ce qui concerne les deuxième et troisième années, cette initiation devient « méthodologie, techniques et mise en œuvre ». En deuxième année apparaissent les recherches et les expérimentations devenant en troisième année « personnelles ». Lors de cette dernière année du cycle, l'étudiant participe aux Ateliers de Recherche et de Création (ARC) et donc aux problématiques transversales.

Ces trois années sont accompagnées par une UE « histoire, théorie des arts et langue » à chaque semestre. On voit qu'il y a une réelle progressivité des études pour donner forme, puis place au projet personnel de

l'étudiant présenté au DNA. Les ARC, le cours transversal, les *workshops* intersites (qui ne semblent pas concerner la première année) forment des temps d'enseignement commun entre années ou avec le design. Ils sont essentiels à la rencontre et à l'auto-apprentissage entre étudiants.

Les catalogues des cours fournis par l'Établissement en complément du rapport permettent de constater que chaque cours y est détaillé en objectif, contenu, méthodologie et évaluation. Ces mêmes catalogues spécifient ce qui est obligatoire et ce qui est optionnel ce qui permet de voir comment l'étudiant construit son parcours.
Le temps d'heures d'enseignement est cohérent avec la formation et sa progression vers l'autonomie de l'étudiant et le ratio entre enseignements pratiques et enseignements théoriques est stable même si le volume horaire de théorie est moindre en deuxième année.

La mention *Techniques Textiles* a une partie de son enseignement mutualisé avec l'option *Art* et la même grille d'UE. La spécificité de l'enseignement se fait en deuxième et troisième années par des déplacements et des ateliers de techniques textiles obligatoires portant les techniques anciennes comme les plus contemporaines.

La mention *CRBC* a une maquette pédagogique très claire et progressive, avec des cours théoriques et une initiation à la recherche dès le premier semestre, des enseignements artistiques et techniques et une UE d'enseignement en conservation restauration dans laquelle on voit apparaître le bilan semestriel en deuxième année et, en troisième année, le stage et la restauration d'une sculpture en vue du diplôme.

Tout l'enseignement est en présentiel à l'exclusion de l'année 2019-2020. L'accueil des élèves salariés, sportifs, en situation de handicap se fait au cas par cas. Nous ne savons pas s'ils sont nombreux et n'avons pas d'exemples.
Des enseignantes référentes ont été récemment nommées sur les trois sites dans le cadre du plan de lutte contre les discriminations.

Les formations en alternance, la formation continue, la prise en compte des Validations d'Acquis d'Expérience (VAE), sont encore modestes ou en projet mais pourraient être porteuses d'un nouveau développement de l'école et d'une plus grande diversité d'étudiants.

Le bilan des mises en situation professionnelle est précieux pour comprendre combien la politique d'ouverture de l'école génère des projets qui permettent à l'étudiant d'avoir une réelle expérience « hors école ».
On peut remarquer, à l'instar des étudiants, que très peu d'heures (4h par an) sont consacrées à la professionnalisation dans le premier cycle, or l'enquête montre que 33 % des diplômés ne poursuivent pas leurs études.
Les stages obligatoires sont de deux à quatre semaines sécables et sont évalués. Ils se font hors temps scolaire et pour la plupart dans le milieu professionnel culturel. Le guide du stage est un outil bien conçu et pertinent.

L'initiation à la recherche en premier cycle se fait en troisième année à travers les ARC et les cours de méthodologie qui préparent au travail du mémoire en deuxième cycle. Sur le site de Tours, il est demandé en troisième année un essai présenté au DNA. Il n'est pas spécifié si les étudiants de premier cycle assistent de manière obligatoire aux colloques et journées d'études dans le cadre d'une sensibilisation à la recherche. On sait toutefois qu'ils assistent aux conférences et séminaires qui sont crédités. De manière différente suivant les sites, les étudiants dès la deuxième année font tous un travail qui permet de préparer à l'écriture d'un mémoire aux formes ouvertes et inventives. La mention *CRBC* dès la première année a mis en place une initiation à la recherche qui va permettre à l'étudiant dès son DNA de pouvoir échanger avec les professionnels et les scientifiques.

La pratique de l'anglais se fait tout le long du cursus. Elle se fait en interne donc sans laboratoire de langues, ce qui devrait pouvoir évoluer.

Les dispositifs d'aide à la réussite sont individualisés avec le contrat annuel signé par l'étudiant. À la fin du premier semestre, les étudiants en difficulté sont reçus pour un bilan.

La situation particulière de l'année 2019-2020 a entraîné la généralisation de l'utilisation du numérique pour tous les enseignements. Des nouvelles pratiques pédagogiques ont été mises en œuvre, leur devenir au sein de l'établissement multi-sites est à explorer. Outre la formation technique indispensable sur les outils et un accès possible à l'atelier numérique sur inscription (Tours), les arts numériques sont enseignés sur les trois sites par des enseignants dédiés.

La formation à l'intégrité scientifique et à l'éthique est faite notamment pour combattre le plagiat. Cette formation est particulièrement développée dans la mention *CRBC* pour laquelle ces questions sont cruciales. La formation aux questions éthiques est aussi mise en œuvre.

Pilotage

L'équipe de direction a été consolidée et a été renouvelée pendant les cinq dernières années avec une forme stabilisée de trois directions de site et une direction générale. L'équipe pédagogique est constituée de théoriciens issus des milieux académiques, de professionnels du monde de l'art, d'artistes et de créateurs, ce qui permet un apprentissage de l'art par l'art tout en ayant une réelle assise théorique.

Le nombre des enseignants est en cohérence avec le nombre d'étudiants. Le tableau fourni ne permet pas de voir si le site de Tours - qui a vu son nombre d'étudiants considérablement augmenter - a bénéficié de recrutement(s) ni s'il avait d'un fort taux d'encadrement. D'une manière générale, le dossier fait un bilan des départs de l'établissement, mais pas des arrivées, ni du nombre et du statut des arrivants, les CV ne précisant pas le statut des enseignants. Les catalogues des cours présentent les enseignants et l'équipe pédagogique par site, mais il n'est pas fait mention de leur statut ou de leur ancienneté. Si d'importants efforts ont été faits pour réaliser un travail inter-site, il reste à mettre en œuvre la mobilité des enseignants entre les sites.

Les instances répondent aux demandes statutaires et à la norme de ces établissements. Deux étudiants et trois enseignants élus siègent au Conseil d'Administration. Le mode de répartition par site de ces élus et par diplôme n'est pas précisé dans les statuts, mais dans le règlement intérieur. Le Comité de direction a trouvé un équilibre avec la structuration de trois directions de site et une direction générale, il est l'instance exécutive de l'établissement mais aussi décisionnelle.

Les étudiants et les enseignants sont associés aux décisions pédagogiques et scientifiques dans le CPVE. Les étudiants élus sont trois, il n'est pas précisé si chacun représente un site et si les deux cycles sont représentés. Ce conseil est une instance de débat avec une écoute attentive des questions des étudiants qui sont suivies de décisions. Il n'est pas spécifié de circuit décisionnel entre les différents conseils. Le dossier expose les difficultés de réunir le Conseil Scientifique alors que la mutation rapide de la recherche demande des réunions régulières.

Sur chaque site des séminaires de rentrée et de sortie réunissent les enseignants, les coordinateurs se réunissent régulièrement et un séminaire annuel réunit tout le personnel de l'établissement. Ces différents formats et périmètres de réunions favorisent le travail collectif et la création d'une culture commune, largement renforcée par la mise en œuvre d'échanges par visioconférence

L'organisation administrative est nécessairement complexe avec des administrations propres à chaque site et une, centrale, à Angers. La mutualisation de certains postes et l'organisation des liens entre les services généraux et ceux des sites sont rationnelles, même si, comme le relève le rapport de la Cours régionale des Comptes (CRC), il faut mettre en place les moyens humains nécessaires à la bonne marche de l'École. Un outil destiné à la gestion de la scolarité est commun aux trois sites et a été développé en commun avec les écoles de Bourges et Orléans.

L'Établissement s'est doté récemment (novembre 2020) d'un schéma directeur informatique. Sa mise en place en lien avec le projet d'établissement serait un plus pour l'école, le personnel et les étudiants. Sur les trois sites des problématiques de locaux apparaissent, même si au Mans, une extension a été réalisée récemment. Cette situation qui pourrait fragiliser l'École au moment où elle met tout en œuvre pour son développement et pour augmenter le nombre d'étudiants semble avoir été bien envisagée. Des problèmes liés à cette restructuration, comme le manque d'espaces d'ateliers réservés au travail en autonomie des étudiants ont été pris en compte et des solutions satisfaisantes ont été trouvées. Les projets mis en œuvre l'année passée montrent l'attention que la direction porte à cette problématique.

Les modalités d'évaluation des étudiants se fait par contrôle continu, bilan et jury de diplôme.

En première année, les enseignants vont évaluer le désir et les aptitudes de l'étudiant à s'inscrire dans un enseignement artistique par un contrôle continu et par un examen de fin d'année avec un document écrit et un oral. L'ensemble des crédits est obligatoire pour le passage en deuxième année. Le redoublement n'est pas permis sauf situation exceptionnelle, les rattrapages de crédits ne sont pas possibles. Le règlement des études définit ces cadres. Les deuxième et troisième années permettent à l'étudiant d'initier une méthodologie personnelle et un projet, le suivi et l'évaluation se font suivant un contrôle continu et lors d'entretiens personnels.
Les bilans hebdomadaires et semestriels permettant d'évaluer la cohérence et les avancées du parcours de l'étudiant. Quelle que soit l'année, les crédits sont attribués collégialement. Les étudiants reçoivent une évaluation écrite à la fin de chaque semestre. Des rattrapages de crédits sont possibles pour le passage de la deuxième à la troisième année.

Il n'est pas précisé ce qu'il advient des étudiants de la troisième année qui n'ont pas obtenu leurs crédits à la fin du cinquième semestre (150 crédits nécessaires) ni de ceux qui échouent au diplôme. Les jurys de diplôme sont conformes aux textes règlementaires et les bons taux de réussite montre la qualité du suivi de l'étudiant et de sa préparation.

Le supplément au diplôme reprend un modèle type de l'enseignement supérieur, il est suffisamment détaillé mais un exemple aurait permis de voir s'il est bien personnalisable aux parcours complexes de certains étudiants, il n'est pas accompagné d'un portefeuille de compétences.

Résultats constatés

L'effectif de l'école est en augmentation de 20 % (549 en 2015 contre 674 en 2020), dont 60 % pour le site de Tours (102 en 2015 contre 179 en 2020), avec une forte hausse des candidats au concours d'entrée de l'établissement. Cette hausse des candidats est aussi due à l'entrée de l'École en 2017 dans APB puis ParcourSup. L'origine géographique est stable et démontre d'une attractivité de l'École hors des deux régions de rattachement.

Afin d'assurer une grande diversité des candidats et des étudiants, l'École travaille à la bonne communication des formations en mettant en place des stages de préparation au concours à destination des lycéens. Elle fait partie du programme « Égalité des chances » de la Fondation Culture et Diversité. L'annexe 6 permet de lire la situation d'origine des étudiants inscrits en 1re année pour l'année 2019-2020, issus à part égale de classes préparatoires, de l'enseignement secondaire et d'autres formations. Pour cette même année, les proportions d'étudiants issus des bacs généraux sont majoritaires (plus de 60 %). Les épreuves du concours d'entrée s'organisent selon les modalités habituelles avec un accent mis sur l'entretien devant le jury de l'École, le coefficient n'est cependant pas précisé.

Les commissions jouant le rôle de passerelles permettent le passage d'un site à l'autre, d'un cursus à l'autre, nous ne savons pas combien d'étudiants sont concernés par des changements de site ou de cursus. La commission d'équivalence se fait en deux temps avec un dossier de pré-sélection puis un entretien, ces modalités ayant été adaptées en 2019-2020. Le pourcentage moyen d'acceptation est de 53 %.

Si l'on fait la moyenne des cinq années, 57 % des étudiants de première année obtiennent le diplôme. Concernant les étudiants de première et deuxième années, il n'apparaît ni d'information sur le devenir des étudiants entre redoublement, sortie d'études ou de réorientation, ni si un accompagnement spécifique leur est proposé. Les taux de réussite au DNA sont très bons avec un grand nombre de mentions et de félicitations, ce qui montre que le suivi et le processus d'évaluations ont porté leurs fruits.

Sur les 85 étudiants en moyenne reçus au DNA, 50 poursuivent leurs études en deuxième cycle dans l'École soit 58 % des diplômés et 33 % des étudiants de première année. Ces chiffres montrent que la poursuite d'études vers le grade master est le débouché principal du DNA. Le nombre d'étudiants diplômés qui se sont présentés à la commission d'intégration en quatrième année et ont été refusés n'est pas précisé. 42 % des diplômés quittent l'École pour une poursuite d'études dans un autre établissement.

La mention *CRBC* travaille avec un groupe restreint d'étudiants et la mention *Techniques Textiles* est encore relativement jeune. On ne peut donc faire des pourcentages, mais on remarque l'attractivité montante de la mention *Techniques Textiles* et constante de la mention *CRBC* ainsi que leurs excellents résultats au diplôme.

Les étudiants boursiers sont nombreux, d'où l'importance des bourses d'aide à la mobilité. Les femmes sont largement majoritaires. Le suivi des diplômés se fait suivant plusieurs sources, dont une enquête annuelle menée par l'École et un Observatoire. Cette enquête a été menée en 2019-2020 sur les cohortes de 2016-2019 par un questionnaire en ligne dont le taux de réponse est de 22 %, ce qui ne permet pas de conclusions fiables. Le retour des diplômés sur leur formation ne fait pas la différence entre les étudiants issus du DNA et ceux du DNSEP. Les diplômés font un retour positif sur la formation, sa polyvalence et sa pluridisciplinarité, qui permettent une grande adaptabilité. Les diplômés souhaitent que l'enseignement concernant le monde professionnel commence dès la première année avec une durée de stage rallongée. Ceci est cohérent avec le chiffre de 33 % des étudiants qui vont vers une inscription professionnelle après le DNA. Il ne semble pas y avoir d'accompagnement spécifique pour ces étudiants après leur diplôme.

Depuis 2015, les étudiants de l'École évaluent leur formation au moyen d'un questionnaire papier. Les étudiants voient de manière positive leur formation, ils souhaiteraient disposer de plus d'espace, de stockage, de lieux d'accrochage et relèvent des difficultés en anglais. Les inquiétudes sont liées à la structure de l'Établissement avec l'augmentation du nombre d'étudiants, les problèmes de locaux ou encore la méconnaissance des instances de décision de l'École. On voit à la lecture du dossier que certains sujets ont

été pris en compte : la question des locaux est posée avec des discussions ouvertes. Le lien entre ces questionnaires, leur analyse et les décisions prises est réel. Les enseignants participent au processus d'autoévaluation par les réunions, les séminaires de site ou généraux, les conseils. Une cartographie des enseignements et des perspectives de développement et de recrutement a été réalisée, ces éléments ne sont pas annexés.

L'évaluation précédente du Hcéres a été prise en compte avec le renforcement du site de Tours et des spécialisations par site, la structuration et le développement de la recherche et son articulation sur la pédagogie, et le « commun » entre les sites. Cette évaluation a été préparée de manière méthodique avec un processus qui a été mené avec des groupes de travail, des entretiens et les enquêtes. Le dossier a été réalisé entre février et décembre 2020.
Les tableaux à la fin de chaque domaine montrent que le processus d'auto-analyse a été mené à son terme, que les points faibles ont été repérés et que certains ont déjà été solutionnés ou sont en cours de réflexion. La question des mobilités entrantes reste à travailler. Une nouvelle stratégie est en cours de réflexion pour le prochain contrat Erasmus+. La baisse du nombre d'entrants venant d'Asie est liée à l'exigence de la maîtrise du français. Il faudra mesurer au cours des années à venir les efforts faits en direction des partenaires étrangers.

Conclusion

Principaux points forts

- la qualité et l'accompagnement de la politique de développement de stages
- les partenariats structurants, en particulier avec les établissements d'enseignement supérieur.
- La volonté de la mise en œuvre d'une culture commune entre les sites
- La grande qualité de la formation *CRCB* et de son organisation

Principaux points faibles

- Un dossier d'autoévaluation qui gagnerait à être mieux hiérarchisé
- Un déficit d'analyse des statistiques et des bilans sur des durées longues, dont le taux d'étudiants issus de classe préparatoire par exemple ou encore le suivi d'une cohorte

Analyse des perspectives et recommandations

La mention *CRBC* démontre sa qualité. Un nouvel examen d'une demande d'évaluation spécifique à cette mention serait favorable à la bonne évolution et à la valorisation de l'Établissement. Les perspectives de création d'une formation de deuxième cycle dans la continuité du premier cycle (Diplôme national supérieur d'expression plastique *Expérimentations textiles et recherches artistiques* (DNSEP *ExTRA*), mention *MAGMA (Master art en géo- matériaux*) ou d'un double cursus en premier cycle (DNA / Licence *Création artistique et technologies numériques)* sont stimulantes et à encourager. Elles permettraient de consolider davantage la place de l'Établissement aux niveaux régional et national. Cependant, il importe que les étudiants puissent être véritablement informés des possibilités proposées par l'Établissement et que l'accompagnement administratif et pédagogique soit cohérent en ce sens et ne se restreigne pas à des échanges informels entre enseignants et étudiants.

Des données supplémentaires sont utiles afin de pouvoir suivre avec précision une cohorte d'étudiants pendant tout le cycle. Ces données doivent détailler la formation des étudiants entrants, puis la part de ceux qui passent en année supérieure, les redoublants et ceux admis en commission d'équivalence. Cette analyse permettrait d'éclairer le choix important fait de la spécialisation art ou design dès la première année du DNA. Il serait utile de faire apparaître la logique, l'articulation pédagogique, les enjeux, les passerelles et les contenus de cette première année différenciée entre les deux formations.

Une approche par compétences est nécessaire pour le DNA comme elle a été mise en place pour le DNSEP.
Il convient de conserver un point de vigilance spécifique, dans la continuité du précédent rapport du Hcéres quant aux sites de Tours et du Mans, en particulier autour des questions relatives à leur attractivité afin d'éviter un déséquilibre possible entre les différents sites. La complexité d'un établissement multi-sites, développé au sein de deux régions distinctes, la période délicate pendant laquelle l'autoévaluation a été menée (crise sanitaire), conduisent à encourager l'Établissement, et l'ensemble de ses composantes, à poursuivre leurs efforts déjà constatés afin d'améliorer les points de vigilance relevés.

DIPLÔME NATIONAL D'ART OPTION DESIGN - CONFÉRANT GRADE DE LICENCE

Présentation de la formation

Tirant les conséquences des récentes réformes de l'enseignement du design, des métiers d'arts et des arts appliqués dans le périmètre de l'Éducation nationale, qui voit le Brevet de Technicien Supérieur (BTS) en deux ans se métamorphoser en Diplôme national des métiers d'art et du design (DNMADE) équivalent à une troisième année de licence (L3), l'École supérieure d'art et de design Tours Angers Le Mans (TALM) a récemment modifié la première année du Diplôme national d'art (DNA).

Depuis 2019, cette année commune aux options *Art* et *Design* est devenue spécifique. Dès le concours d'entrée l'étudiant opte pour l'un ou l'autre des domaines en première année du premier cycle. Deux sites sont ici concernés, Angers et Le Mans.

Pour autant, la particularité de l'inscription du design dans une école d'art demeure et ce type d'entrée dans la discipline design marque sa singularité : orientation critique, affinité avec les pratiques artistiques, prévalence de la fiction sur la fonction.

Analyse

Finalité

Telle qu'elle est exposée dans le rapport d'autoévaluation, la finalité du DNA mentionne « l'apprentissage des fondamentaux du design », « la connaissance de la création contemporaine et des techniques de création », la « rencontre » d'un réseau de professionnels et « l'engagement dans le projet de création".

Au vu de ces éléments génériques, il pourrait être compris que le DNA soit pensé essentiellement comme une passerelle vers le deuxième cycle (Master ou Diplôme national supérieur d'expression plastique (DNSEP)), plutôt qu'une formation permettant des débouchés professionnels avérés. Le document fourni mentionne une évaluation des acquis en fin de deuxième cycle, y compris dans l'annexe dédiée aux connaissances et aux compétences. Nous constatons par ailleurs un nombre important de départs (pour poursuites d'études) au niveau DNA.

Au vu de ces éléments, une clarification des compétences permettant la professionnalisation après un DNA et celles nécessaires à une poursuite d'études en second cycle, serait utile.

Si, dans le dossier, les réponses des étudiants à une enquête mentionnaient une difficulté pour l'acquisition des « fondamentaux » en terme d'outils de production et de représentation, cela a été largement infirmé lors de la visite. Les étudiants ont en effet insisté au contraire sur la grande disponibilité des responsables d'atelier. Par conséquent, l'Établissement a positivement évolué.
L'organisation de conférences et de *workshops* offre de nombreux moments de rencontres et assure l'apprentissage d'une pédagogie de projet, menée par une équipe enseignante compétente et dynamique, qui favorise l'engagement créatif.

L'insertion professionnelle repose sur la maîtrise avérée des outils pratiques déjà mentionnés. Elle demande aussi la lisibilité, par les étudiants, de ce qu'implique le choix du *design-fiction* au niveau DNA. La visite a permis d'éclairer ces éléments. La formation gagnerait en lisibilité avec une communication plus développée.

La possibilité de pratiquer un design aux ambitions critiques et théoriques repose sur une parfaite maîtrise des outils de représentation et la mise à disposition des conditions pratiques et techniques de celle-ci. Il serait utile de préciser davantage la nature et la diversité des compétences dans ce champ, afin d'éclairer les possibilités d'emploi en sortie de DNA et les orientations fondamentales de l'équipe pédagogique.

La création d'une première année spécifique semble fournir cette opportunité en renforçant la spécificité des apprentissages du design. L'accent légitimement porté sur les savoirs permettant l'analyse des contextes gagnerait à être équilibré par la nécessité de disposer des moyens de la matérialisation, de la représentation

et de l'expression du projet. La pédagogie par essai-erreur affirmée par l'École pourrait revendiquer la place d'une transmission plus simple des savoir-faire. À cet égard, le site d'Angers est plus concerné que celui du Mans, ce dernier étant déjà très orienté vers les options spécifiques qu'il propose par la suite (design urbain, son).

Positionnement dans l'environnement

Ordonnée par le déploiement des diverses options du DNSEP, la formation généraliste en DNA est clairement pensée comme point de départ dans le schéma de l'offre de formation globale de l'Établissement. On mentionnera à cet effet la présence bienvenue de modules au niveau DNA « fléchés » vers les différents DNSEP de TALM.
Pour ce qui concerne le design, le socle généraliste permet des mutualisations avec l'option *Art* qui sont déterminantes. Le passage éventuel du DNA *Design* ou DNA *Art* à l'issue de la première année est explicite.

L'établissement TALM se déploie volontairement dans son environnement géographique, et d'autant mieux qu'il prend au sérieux la pluralité de ses implantations par le biais de dispositifs dédiés (*workshops* intersites) et son rôle d'acteur culturel local. TALM assume sa place d'école territoriale, sachant identifier les acteurs du domaine (l'École de design Nantes Atlantique par exemple), comme son insertion dans le réseau national des écoles du ministère de la Culture.

C'est surtout du côté des partenariats universitaires et culturels que l'École s'est déployée ces dernières années. Ces partenariats sont logiquement portés par l'organisation récente du champ de la recherche en design et ils sont par conséquent moins puissants au niveau DNA – logiquement peu concerné par les questions de doctorat et d'école doctorale, mais le comité attire l'attention de l'établissement sur le fait que l'adossement à la recherche -- et plus particulièrement la sensibilisation à la recherche -- doit être pensé et mis en place dès le premier cycle. Pour ce qui concerne le DNA, ce sont en effet plutôt les collaborations autour de projets et *workshops* qui sont signifiantes, notamment dans la relation avec les établissements d'enseignement secondaire proches (on notera des projets féconds avec les lycées). Les mutualisations d'enseignement avec les pôles universitaires sont à noter et, plus marginales, les collaborations avec les écoles d'ingénieurs locales.

Concernant les liens avec le milieu socio-professionnel, TALM tient à l'intervention de ses acteurs dans les enseignements dès le niveau DNA, avec le format d'« événements ». Il est cependant difficile d'évaluer ici spécifiquement l'incidence du dispositif sur les trois premières années, il est décrit par TALM de manière globale. C'est dans le champ culturel de la diffusion et de la médiation que l'École semble s'inscrire le plus puissamment. Ici encore sous le format de l'événementiel.

Quant à la scène internationale, elle est représentée par la présence de 24 % d'étudiants étrangers au niveau DNA, par l'enseignement de la langue anglaise et par des mobilités (voyages d'études essentiellement). Si l'École a tissé des partenariats, ils ne semblent effectifs qu'à partir de la quatrième année et pas dès le DNA. Aucune information n'a été apportée sur le positionnement du DNA *Design* par comparaison avec d'autres formations à l'échelle nationale et internationale.

La formation généraliste en DNA est clairement pensée comme point de départ dans le schéma de l'offre de formation globale de l'établissement. Pour ce qui concerne le design, le socle généraliste permet des mutualisations avec l'option art, qui sont déterminantes.

Organisation pédagogique

Du point de vue de l'organisation pédagogique, la particularité du cursus DNA *Design* de TALM est « d'enjamber » la distinction entre cycles en mutualisant plusieurs modules d'enseignements. Si la première année est relativement isolée, les deuxième, troisième, quatrième et cinquième années pour certains modules, et les troisième, quatrième et cinquième années pour d'autres, sont réunies autour d'ateliers de projets et de cours communs. Ce dispositif rend l'évaluation du seul DNA fragile mais il a le mérite de tirer ce même DNA vers des perspectives plus ambitieuses et approfondies. La spécialisation apparaît bien progressive et se fonde sur un socle volontairement généraliste. De même, le lien entre niveau DNA et recherche est garanti par des enjambements en Ateliers de Recherche et Création (ARC) ou en *workshops* intersites.

La réception tardive d'un livret des études a rendu difficile l'évaluation de l'organisation pédagogique, et ce malgré de nombreux points positifs énoncés dans le rapport d'autoévaluation. La structure générale de l'organisation est toutefois lisible, claire et légitime : entre ateliers au long cours, *workshops* de courte amplitude, cours théoriques, apports méthodologiques et suivi individualisé. Le livret des études fourni explicite le mode de fonctionnement d'un ensemble riche et varié d'ateliers, très accessibles selon ce document. C'est

au niveau des modes de production, d'expression et de représentation dans leurs matérialités et leurs outillages spécifiques qu'un effort de clarification pourrait être fait.

Au niveau DNA, la professionnalisation n'est pas l'objectif majeur annoncé, et les mises en situation réelle sont essentiellement fondées sur la logique des stages, courts pour l'essentiel et menés en entreprises à 43 %.
La ventilation des lieux d'accueil entre lieux de production (58 %) et lieux de médiation (42 %) est tout à fait satisfaisante et permet d'envisager diverses perspectives d'avenir aux étudiants. Les *workshops* étant menés par des artistes et des designers, ils fournissent l'autre type d'occasions de contacts réalistes avec les métiers d'une discipline entendue dans la plus large acception (du cinéma et du *game design* au paysage ou la lithographie).

Dans le même ordre de considération, la fiche RNCP est parfaitement lisible. Elle gagnerait toutefois à préciser la nature exacte des compétences techniques acquises en DNA, c'est l'enjeu majeur de l'emploi à ce niveau. De même, la nature du « multimedia » demanderait à être élucidée, d'autant plus au vu du DNSEP TALM spécialisé en robotique. La place du numérique au niveau DNA (culture numérique et compétences techniques) gagnerait également à être précisée, de même que la stratégie numérique de l'établissement (enseignement à distance, innovation pédagogique, communication interne).

Pilotage

Le pilotage de l'EPCC TALM associe une coordination administrative centralisée et une organisation locale par site. Malgré de nombreux changements administratifs et les difficultés de l'organisation multi-sites, l'École semble stabilisée et lisible, inscrite désormais dans un réseau des écoles d'art et de design Grand Ouest (TALM, Orléans, Bourges, Bretagne, Le Havre-Rouen et Caen-Cherbourg) avec des actions dans la recherche, l'international, la communication.

Au niveau des instances, le Conseil d'administration (CA) de l'EPCC valide les grandes orientations de TALM. La directrice générale, assistée du Comité de direction (CODIR), du Conseil pédagogique et de la vie étudiante (CPVE) et du Conseil scientifique (CS) dirige l'établissement.
Le rapport mentionne l'importance du Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT), particulièrement précieux en temps de crise sanitaire. La répartition des pouvoirs et le dialogue ont été positivement renforcés depuis la précédente évaluation du HCERES.
Entre 2015 et 2020, le CA s'est réuni quatre fois par an. Le CPVE s'est réuni dix fois depuis 2015, en moyenne deux fois par année académique. Le conseil scientifique se réunit deux ou trois fois par an. Surtout, ces instances sont clairement présentées dans le livret des études et sont donc explicites pour les étudiants eux-mêmes. Le rôle concret des étudiants dans les prises de décisions stratégiques semble tout de même nécessiter des précisions.

Dans le droit fil de ce dernier point, on notera que l'évaluation des enseignements par les étudiants est organisée sur le mode de questionnaires en ligne anonymes et semble fonctionner. L'École en tire des leçons. Peut-être doit-elle le faire davantage pour la première année, difficile pour tous les étudiants en général, et ici encore sensible. Les modalités d'évaluation en général sont classiques pour le design (suivi individualisé du projet, bilans bisannuels). Elles semblent clairement explicitées à tous. Il en va de même pour la constitution des jurys assez diversifiés en termes de profils professionnels.

Un point d'attention concerne le peu d'informations concernant la politique de l'École et les moyens relatifs aux enjeux de discriminations et de diversité : l'absence d'un poste dédié (qui pourrait par ailleurs assurer des enseignements spécialisés sur ces enjeux et « décentrer » l'histoire du design pour viser une pluralité de cultures) mériterait une réflexion en interne pour répondre aux défis contemporains adressés aux écoles d'art et de design.

On aimerait également avoir davantage d'informations sur la stratégie de communication de l'École, spécialement concernant les informations données aux futurs candidats. La formation bénéficierait d'une exposition des travaux réalisés en DNA, sous la forme d'une page spécifique sur le site de l'École par exemple. Ceci permettrait de donner figure au design fiction, tel qu'envisagé par l'équipe, et serait une aide précieuse aux candidats.

Résultats constatés

Du point de vue de l'attractivité du DNA *Design*, les chiffres sont clairs et la singularisation du parcours dès l'entrée à l'École parle d'elle-même : le graphique du rapport d'autoévaluation montre une augmentation de près de 50 % des inscrits en premier cycle (DNA) *Design* en 2019-2020. Plus encore, l'augmentation du nombre des inscrits au concours d'entrée qui a quasiment doublé en un an. Il semble donc que le pari de

cette séparation des champs art/design soit fructueux et que la qualité de TALM en matière de design soit reconnue. Les choix stratégiques de l'École sont donc payants.

Quant à la distribution hommes-femmes, elle penche en nette faveur des femmes, présentes à plus de 75 % en DNA. Enfin, indépendamment de la procédure Parcoursup et du concours d'entrée, la commission des équivalences a vu le nombre de dossiers chuter entre 2015 et 2020.

Le nombre de boursiers est, quant à lui, relativement stable et se situe autour de 45 %. La provenance géographique des élèves est variée, avec une majorité toutefois originaire des régions Pays-de-Loire, Centre-Val-de-Loire qui confirme l'ancrage de l'école dans le tissu territorial.

En terme de résultats au diplôme, on notera que les échecs sont rarissimes. Et qu'environ un quart des promotions reçoit des félicitations. Le nombre d'abandons n'est pas mentionné ni une analyse de leurs raisons, alors que les étudiants de niveau bac + 1 éprouvent la nécessité de se réorienter. En revanche, le dispositif d'aide à la réussite se déploie sur un mode personnalisé, entre bilan et entretien. De même, des commissions passerelles existent. Les chiffres afférents ne sont pas précisés.

Pour ce qui concerne la formation continue et l'adaptation aux profils de ses stagiaires, la chose est essentiellement précisée au niveau DNSEP. Le processus de professionnalisation est quant à lui pour beaucoup dépendant des stages et des rencontres avec de multiples acteurs.

Les éléments relatifs à l'appréciation détaillée de ces enjeux font malheureusement défaut dans le rapport d'autoévaluation et sont peu lisibles dans les annexes. L'organisation de la récolte de ces données (durée moyenne de recherche d'emploi, niveau d'emploi), demande à être mise en place afin de considérer l'adéquation aux objectifs fixés. Nous rappelons que plusieurs pays européens prennent ce niveau L3 comme sortie possible (Royaume-Uni, Suisse par exemple). Avec 19 % seulement de retour des étudiants aux enquêtes d'insertion professionnelle, ce constat n'est pas propre à l'établissement TALM.

Conclusion

Principaux points forts :

- L'ancrage territorial tant au niveau de l'origine géographique des élèves que des partenariats.
- La qualité de l'équipe pédagogique.
- L'offre de poursuite d'études en DNSEP

Principaux points faibles :

- Un dossier d'autoévaluation trop volumineux.
- Un déficit d'analyse des statistiques et des bilans.
- Une dimension internationale encore trop timide.

Analyse des perspectives et recommandations :

Le DNA *Design* a fortement augmenté son attractivité ces dernières années, et la formation est assurément bien ancrée à l'échelle territoriale. L'Établissement a réussi un effort considérable en ce sens.

Les compétences enseignées et visées, telles qu'elles sont apparues lors de la visite, ainsi que les finalités professionnelles du DNA *Design* et les prérequis pour des poursuites d'études en deuxième cycle demandent à être plus précisées. Le document d'autoévaluation et les annexes sont malheureusement incomplets à cet endroit. Les modalités de passage entre le DNA *Design* et le DNA *Art* gagneraient également à être plus clairement énoncées, et ce sans renoncer aux spécialisations.

L'évaluation par l'établissement de la situation du DNA *Design* au sein de l'offre de formation à l'échelle nationale et internationale serait intéressante afin de contribuer à la valorisation de la formation.

Le rapport fourni par l'établissement manque d'informations concernant la professionnalisation du DNA, ce qui rend délicate l'appréciation de ces enjeux. La question de la professionnalisation demanderait une irrigation de l'ensemble du cursus de l'étudiant.

La dimension internationale demande à être encouragée dans son développement, afin de ne pas restreindre les échanges internationaux à des voyages ou des journées d'études en DNA.

Le comité a retenu plusieurs points de vigilance concernant les moyens dédiés aux questions d'inclusion et de diversité, les dispositifs d'aide à la réussite en fin de première année ou la communication interne liée aux instances de l'École afin de favoriser l'implication des étudiants.

La complexité d'un établissement multi-sites, développé au sein de deux régions distinctes, la période délicate de l'autoévaluation (crise sanitaire) conduisent à encourager l'établissement, et l'ensemble de ses composantes, à poursuivre leurs efforts déjà constatés afin d'améliorer les différents points de vigilance relevés.

DIPLÔME NATIONAL SUPÉRIEUR D'EXPRESSION PLASTIQUE OPTION ART - CONFÉRANT GRADE DE MASTER

Présentation de la formation

Le diplôme de deuxième cycle option *Art* conduisant au Diplôme national supérieur d'expression plastique (DNSEP) se situe clairement dans la continuité du Diplôme national d'art (DNA) option *Art*. Il est préparé dans les trois sites suivant les mêmes grilles pédagogiques avec toutefois des singularités qui sont précisées. Le cursus de deux années en quatre semestres est pensé comme un ensemble pour que l'étudiant puisse mettre en œuvre un projet théorique et plastique personnel qu'il présentera à un jury extérieur. L'option *Art* a deux mentions sur le site de Tours, la mention *Sculpture* et la mention *Conservation-Restauration des Biens Culturels* (*CRBC*) qui se déploie sur les cinq années conçues comme un ensemble.

Analyse

Finalité

La formation de deuxième cycle en *Art* et ses mentions sont exposées clairement. L'articulation entre la vocation d'un multi-sites, la volonté d'avoir une formation cohérente et celle que chaque site ait sa singularité par ses mentions est clairement exposée, rendant ainsi la structuration de l'offre de formation actuelle lisible. La mutualisation évoquée n'apparaît toutefois pas de façon claire : on ne sait pas si ce sont les enjeux artistiques et scientifiques de l'Établissement, partagés par tous, qui initient les projets ou si une analyse de son offre et de ses projets a conduit à constater ces invariants.

Les objectifs du diplôme sont précisés ainsi que les compétences à acquérir. Le cursus de deuxième cycle prépare les étudiants à la mise en œuvre de leur projet artistique accompagné des connaissances nécessaires à leur parcours professionnel.

Les objectifs de la mention *Sculpture* sont établis en cohérence avec la mention *CRBC* sur le même site. Les connaissances et les compétences spécifiques de la mention *CRBC* sont très clairement définies et en parfaite cohérence avec les objectifs et les métiers préparés. Les parcours professionnels préparés par l'option *Art* et la mention *Sculpture* sont ceux d'artistes et d'auteurs ainsi qu'une diversité de métiers de l'art et de la culture. La mention *Sculpture* est proche de la filière art avec des acquisitions de compétences techniques supplémentaires.

La mention *CRBC* est une filière qui conduit à des métiers très spécifiques, les objectifs et les compétences sont particuliers à cette mention.

Les catalogues des cours fournis de façon complémentaire permettent de voir dans le détail qu'ils correspondent aux attendus des formations, que l'étudiant est bien informé des objectifs de chaque enseignement et des compétences à acquérir. Les objectifs de la formation sont clairement explicités.

Positionnement dans l'environnement

L'École a pour ambition d'être un lieu de formation mais aussi un acteur de la vie artistique, scientifique et culturelle. Le nombre et la diversité des partenariats montrent l'effort fait dans cette direction. Toutefois ces partenariats ne sont pas tous structurants.
La formation de DNSEP *Art* est clairement positionnée dans l'établissement notamment par rapport aux formations en design. La formation *Art* est celle qui reçoit le plus d'étudiants. Pour que l'École trouve une cohérence entre art et design, les trois sites et les différentes mentions, des *workshops*, des journées professionnelles inter-sites et des enseignements partagés entre *Art* et *Design* sont mis en œuvre.

L'Établissement est situé entre deux régions, il est proche de plusieurs autres écoles d'art importantes avec lesquelles il a des échanges et des partenariats réguliers. L'attractivité de son concours d'entrée montre qu'il a

trouvé sa place au sein de l'enseignement artistique culture à l'échelle régionale comme nationale. L'Établissement est en lien avec les structures académiques locales et les réseaux d'enseignement d'art et de culture ainsi qu'avec des partenaires académiques à l'échelle nationale et internationale pour des projets ad-hoc.
Les partenariats avec les universités des trois villes sont structurants et vont vers un développement avec le projet de DNSEP *ExTRA* (*Expérimentations textiles et recherches artistiques*) en cotutelle ainsi que le futur doctorat *Création* (avec l'Université de Tours) qui formeront des passerelles supplémentaires avec les universités concernées.

La mention *Sculpture* est unique pour l'option *Art*, en cohérence avec la culture de l'École de Tours et sa région, ainsi qu'avec la mention *CRBC* et permet de distinguer cette école dont l'attractivité était moindre en 2015.
La nouvelle appellation de la mention *Sculpture* : *Sculpture espace société* indique que cette mention est en train de se repositionner d'une approche technique plus classique vers les approches sociétales et sociales mieux ancrées dans le champ contemporain. Ce nouveau contenu, comme l'ajout d'une mention *MAGMA (Master art en géo-matériaux*), modifiera nécessairement le positionnement de la formation, ses partenariats et les enjeux de mutualisation.

La recherche apparaît aujourd'hui comme un axe fort de cet établissement avec la volonté de poursuivre ce déploiement notamment avec la mise en place d'un doctorat. L'effort pendant ces cinq dernières années a été de consolider, de structurer et de développer toutes les formes de recherche en art des trois sites. Les partenariats de la recherche sont de qualité et appropriés notamment avec les laboratoires d'université, les écoles supérieures culture ou encore des structures internationales. Le projet de mettre en œuvre trois doctorats en cotutelle avec les trois universités des trois villes montre dans quel sens l'École veut adosser formation et recherche avec les partenaires académiques locaux.

Les partenariats avec le monde socio-économique sont multiples et divers et vont au-delà du monde artistique. L'accent sur les collaborations a été très nettement mis pendant ces cinq années avec les institutions et structures artistiques et culturelles. L'élargissement à des partenaires autres que culturels est cohérent avec la future mention *Sculpture espace société* et *MAGMA*, l'option *Design* et le contexte artistique contemporain. La mention *CRBC* s'appuie sur son histoire et son adaptation aux problématiques contemporaines pour avoir des partenariats établis avec des entreprises et les acteurs majeurs de la restauration qui s'incarnent dans les dispositifs pédagogiques.

Les coopérations internationales sont nombreuses et les offres de mobilité sont importantes avec un renforcement de l'accompagnement des étudiants. À la suite de la précédente évaluation, un effort notable a été fait avec une plaquette en anglais pour les partenaires, un guide de la mobilité et la possibilité de trouver un logement pour les étudiants étrangers. L'effort demandé dans la précédente évaluation pour développer les mobilités entrantes devrait se poursuivre de manière à les augmenter de manière équilibrée.

Organisation pédagogique

L'enseignement est généraliste, conçu afin que les acquisitions progressives amènent l'étudiant à une autonomie de création de formes et de pensée. Le deuxième cycle est pensé comme une seule séquence accompagnée par un directeur de recherche avec des cours obligatoires et optionnels organisés et évalués par semestre. Les trois semestres qui mènent au diplôme sont articulés entre la théorie et la mise en place du projet plastique. Le temps d'enseignement est en cohérence avec la part de plus en plus grande d'autonomie de l'étudiant et le temps passé en mobilité.

Quatre dispositifs d'enseignement sont spécifiques au deuxième cycle : le séminaire de DNSEP plus théorique et en lien avec la recherche, l'espace critique moment collectif de présentation de projet, le suivi individualisé et les Ateliers de Recherche et Création (ARC). Les catalogues de cours spécifient ce qui est obligatoire et ce qui est optionnel.

Les ARC, les *workshops* inter-sites optionnels sont communs avec d'autres années ou les étudiants en design. Les catalogues de cours, permettent de voir que chaque cours est détaillé en objectif, contenu, méthodologie et évaluation. Les annexes consacrées aux ARC montrent l'importance de ce dispositif d'enseignement au sein de l'École aussi bien par leur nombre, leur diversité et la qualité de leur contenu ainsi que leur articulation avec les programmes ou unités de recherche.

La mention *Sculpture* a des enseignements communs avec le département art et la mention *CRBC* et des enseignements théoriques et techniques ad hoc. La mention *CRBC* a une maquette pédagogique spécifique. Le septième semestre est consacré à un stage professionnel. Les trois autres semestres sont consacrés au mémoire et à la pièce de diplôme et sa restauration.

Tout l'enseignement est en présentiel à l'exclusion de l'année 2019/2020. L'accueil des élèves salariés, sportifs, en situation de handicap se fait au cas par cas. Nous ne savons pas s'ils sont nombreux et n'avons pas d'exemple. Des enseignantes référentes des questions de harcèlement, de violences sexistes et sexuelles et de discriminations ont été récemment nommées sur les trois sites (novembre 2020), dans le cadre du plan de lutte contre les discriminations. Les formations en alternance, la formation continue, la prise en compte des Validations d'acquis d'expérience (VAE) sont naissantes ou en projet et pourraient être porteuses d'un nouveau développement de l'École et d'une plus grande diversité d'étudiants notamment en âge.

Le bilan des mises en situation professionnelle est précieux pour comprendre combien la politique d'ouverture de l'École génère des projets qui permettent à l'étudiant d'avoir une réelle expérience « hors école » et une expérimentation de l'exposition. La « Rue sur vitrine », lieu d'exposition dans l'École ouvert en 2016, fait partie aussi de cette volonté de mettre en situation les étudiants. La professionnalisation tient compte de la pluralité des parcours professionnels possibles pour les étudiants qui ne seront pas tous artistes. Les modalités d'enseignement, entre rencontres avec des professionnels et modules d'enseignement, sont pertinentes même si on peut remarquer, à l'instar des diplômés et comme souligné dans le dossier, que les aspects administratifs, juridiques, fiscaux et statutaires sont peu présents et mériteraient des temps dédiés. Le temps consacré à cet enseignement est encore bien trop modeste (54h par pour les deux années). Les stages obligatoires sont bien accompagnés et évalués. Ils se font dans des entreprises en lien avec la formation. Le guide du stage est un outil bien conçu et pertinent pour aider l'étudiant à trouver, mettre en œuvre, et finaliser son stage.

L'initiation à la recherche se fait à travers les ARC, les séminaires et le mémoire avec une progressivité marquée avec une Unité d'enseignement (UE) d'initiation à la recherche en quatrième année devenant une UE de méthodologie en cinquième année. Le mémoire est suivi par un enseignant dont les modes de choix sont différents suivant les sites. Il est préparé en troisième année par un séminaire de méthodologie et l'écrit ou mini-mémoire présenté au diplôme même s'il n'apparait clairement qu'à Tours dans les données.

Les mémoires prennent des formes diverses et ouvertes sur différents champs tels que les sciences humaines ou les formes littéraires abordées en premier cycle. Il n'est pas mentionné, sauf pour un doctorant, si les chercheurs qui ne sont pas professeurs de l'École, y enseignent, y rencontrent les étudiants et comment le troisième cycle et le doctorat sont et seront articulés avec le DNSEP. Si une formation à la recherche existe en troisième année pour préparer au deuxième cycle, il n'existe pas de formation spécifique pour les étudiants qui désirent s'orienter vers un doctorat. Les informations sont transmises de personne à personne entre enseignants et étudiants. Le mémoire de la mention *CRBC* est singulier, il documente et accompagne le parcours de l'étudiant en rassemblant tous les éléments de travail théorique mis en place pour la restauration pièce de diplôme pendant ces deux ans.

Les dispositifs d'aide à la réussite sont individualisés avec le contrat annuel signé par l'étudiant dans lequel les cours optionnels sont choisis avec le secrétariat pédagogique. Il ne semble pas que d'autres dispositifs d'aide à la réussite soient mis en place, le taux d'encadrement permet un suivi personnalisé.

Le numérique est à la fois un moyen de communication et d'information en interne, il est utilisé au service de la création et il est un médium de création. La situation particulière de l'année 2019-2020 a demandé la généralisation de l'utilisation du numérique pour tous les enseignements. Des nouvelles pratiques pédagogiques ont été mise en œuvre sans que l'on en ait le détail ni le devenir. Outre la formation technique indispensable sur les outils et un accès possible à l'atelier numérique sur inscription (Tours), les arts numériques sont enseignés sur les trois sites par des enseignants dédiés.

La pratique de l'anglais se fait tout le long du cursus avec des cours hebdomadaires de 2 heures. Elle se fait en interne donc sans laboratoire de langues. Le nombre d'étudiants qui part à l'étranger pourrait encore se développer. Les étudiants sont accompagnés par un service dédié dans l'École et peuvent bénéficier de bourses diverses. La mobilité étant préparée en troisième année pour un départ en quatrième année, on peut se demander comment les étudiants qui ont été admis en équivalence peuvent organiser une mobilité et si un dispositif spécifique est mis en place pour eux.

La formation à l'intégrité scientifique et à l'éthique est faite notamment pour combattre le plagiat au niveau du mémoire mais aussi autour de la notion de droit d'auteur en art. Cette formation est particulièrement développée dans la mention *CRBC*. La formation aux questions éthiques est aussi mise en œuvre.

Pilotage

L'équipe de direction a été consolidée et a été renouvelée pendant les cinq dernières années avec une forme stabilisée de trois directions de site et une direction générale. L'équipe pédagogique est constituée de

théoriciens issus des milieux académiques, de professionnels du monde de l'art et d'artistes et de créateurs de qualité et divers ce qui permet un apprentissage de l'art par l'art tout en ayant une assise théorique. Le nombre des enseignants est en cohérence avec le nombre d'étudiants. Le dossier ne permet pas de voir si le site de Tours - qui a vu son nombre d'étudiants considérablement augmenter - a bénéficié de recrutements ou s'il avait d'un fort taux d'encadrement.
D'une manière générale, le dossier fait un bilan des départs de l'établissement mais pas des arrivées, ni du nombre et du statut des arrivants, les CV ne précisant pas le statut des enseignants. Les catalogues des cours présentent les enseignants et l'équipe pédagogique par site mais ne font pas mention de leur statut ni de leur ancienneté, il est difficile de lire la parité des enseignants en deuxième cycle. La part des intervenants extérieurs est importante et concerne les conférences, *workshops* et projets, l'enseignement étant en majorité assuré par des professeurs de l'École contractuels ou titulaires.

La composition et le fonctionnement des instances est conforme à la réglementation et aux usages dans ce type d'établissements. Deux étudiants et trois enseignants élus siègent au Conseil d'Administration. Le mode de répartition par site de ces élus (surtout pour les étudiants qui ne sont deux) et par diplôme n'est pas précisé dans les statuts, mais dans le règlement intérieur.

Le Comité de direction a trouvé un équilibre avec la structuration de trois directions de site et une direction générale, il est l'instance exécutive de l'établissement mais aussi décisionnelle. Les étudiants et les enseignants sont associés aux décisions pédagogiques et scientifiques dans le CPVE. Les étudiants élus sont trois, chacun représente un site, il n'est pas précisé si chacun représente un cycle. Ce conseil est une instance de débat avec une écoute attentive des questions des étudiants qui sont suivies de décisions. Le dossier expose les difficultés de réunir le Conseil Scientifique alors que la mutation rapide de la recherche demande des réunions régulières.
Le Conseil des chercheurs nouvellement créé répond à cette demande mais l'on peut se questionner sur l'articulation future de ces deux conseils et comment le Conseil Scientifique peut trouver un mode de réunion et de travail régulier en adéquation avec celui de la recherche, ce qui permettrait de garantir les correspondances entre future formation doctorale et recherche.

Sur chaque site des séminaires réunissent les enseignants. Les coordinateurs se réunissent régulièrement et un séminaire annuel réunit tout le personnel de l'établissement. L'organisation administrative est forcément complexe avec des administrations pour chaque site et une, centrale, à Angers. La mutualisation de certains postes et l'organisation des liens entre les services généraux et ceux des sites sont rationnelles, même si, comme le relève le rapport de la Cours régionale des Comptes (CRC), il faut mettre en place les moyens humains nécessaires à la bonne marche de l'École. Un outil destiné à la gestion de la scolarité est commun aux trois sites et a été développé avec les écoles de Bourges et d'Orléans. L'Établissement s'est doté récemment (novembre 2020) d'un schéma directeur informatique. Sa mise en place en lien avec le projet d'établissement sera un plus pour l'École, le personnel et les étudiants.

Des problématiques de locaux apparaissent, une extension a déjà été mise en œuvre récemment au Mans. Cette situation qui pourrait fragiliser l'École au moment où elle met tout en œuvre pour son développement et pour augmenter le nombre d'étudiants semble avoir été bien envisagée. Des problèmes liés à cette restructuration, comme le manque d'espaces d'ateliers réservés au travail en autonomie des étudiants ont été pris en compte et des solutions satisfaisantes ont été trouvées. Les projets mis en œuvre l'année passée montrent l'attention que la direction porte à cette problématique.

L'évaluation des étudiants se fait par contrôle continu, bilan et jury de diplôme. Le stage ou la mobilité semestrielle en France ou à l'étranger est crédité de 30 crédits soit un semestre de crédits. La quatrième année et ses 60 crédits donnent lieu à un diplôme intermédiaire, le CESAP. L'étudiant doit obtenir 48 crédits ECTS minimum pour passer de la quatrième à la cinquième année. Les crédits peuvent être rattrapés en cours de semestre ou en fin d'année selon des modalités définies au cas par cas par les enseignants. Le règlement des études définit ces cadres. Il n'est pas explicité ce qui advient des étudiants de quatrième année qui n'accèdent pas à la cinquième année.

Les jurys de diplôme sont conformes aux textes réglementaires et les bons taux de réussite montrent la qualité du suivi de l'étudiant et de sa préparation. Les compétences que doit acquérir un étudiant pendant son deuxième cycle sont clairement énoncées mais sans donner d'exemples de portefeuille de compétences. Le supplément au diplôme reprend un modèle type de l'enseignement supérieur, il est suffisamment détaillé mais un exemple aurait permis de voir s'il est bien personnalisable aux parcours complexes de certains étudiants.

Résultats constatés

Les effectifs du deuxième cycle sont variables avec des effectifs très modestes pour les deux mentions (sept étudiants en mention *CRBC* et huit étudiants en mention *Sculpture*). La spécificité de la mention *CRBC*

nécessite cet effectif réduit et la mention *Sculpture* est encore jeune mais voit son nombre d'étudiants progresser. On remarque que le site d'Angers a un nombre plus important d'étudiants que les autres sites.

Une commission d'équivalence permet aux étudiants venant soit d'autres écoles d'art, soit d'autres écoles ou de cursus universitaires, d'intégrer le cursus en quatrième ou cinquième année. Une commission passerelle permet de passer d'une option à l'autre, mais nous n'avons pas les éléments permettant de savoir si cela concerne beaucoup d'étudiants. Les candidats en commission d'équivalence n'ont pas augmenté pendant ces cinq années. On constate une baisse continue jusqu'en 2018 – 2019, puis une remontée la dernière année. Les taux de réussite au DNSEP sont très bons avec un grand nombre de félicitations et de mentions attribuées par des jurys de professionnels.

Les étudiants boursiers sont nombreux d'où l'importance des bourses d'aide à la mobilité. Les femmes sont largement majoritaires. Le suivi des diplômés se fait suivant plusieurs sources, dont une enquête annuelle menée par l'École et un Observatoire. Cette enquête a été menée en 2019-2020 sur les cohortes de 2016-2019 par un questionnaire en ligne dont le taux de réponse est de 49%. Les résultats sont conformes aux enquêtes nationales qui relèvent la fragilité des statuts des artistes et de ceux qui travaillent dans le monde de l'art. Les diplômés trouvent rapidement du travail dans le champ élargi des métiers liés à l'art et à la culture, ce qui est en adéquation avec la formation. Une précarité certaine est présente : seulement 25% ont un CDI et l'on constate une pluriactivité. L'insertion professionnelle (90%) de la mention *CRBC* est tout à fait en accord avec cette formation et son inscription professionnelle pendant le cursus. On note que certains choisissent de poursuivre leurs études mais sans savoir dans quelles formations.

Les diplômés font un retour positif sur la formation, même s'ils se rendent compte que l'enseignement sur les questions professionnelles et notamment sur les aspects les plus juridiques et administratifs, doivent commencer plus tôt dans le cursus. À la suite des enquêtes précédentes, l'École a mis en place de nombreux projets, comme *JUMP,* qui accompagnent les premiers pas professionnels des diplômés. L'effort fait dans ce sens en lien avec la diversité des partenariats est notable.

Depuis 2015, les étudiants de l'École évaluent leur formation au moyen d'un questionnaire papier. Si les étudiants voient leur formation comme globalement positive, ils relèvent des difficultés concernant l'enseignement de l'anglais. Des inquiétudes sont liées à l'établissement avec l'augmentation du nombre d'étudiants, les problèmes de locaux ou encore la méconnaissance des instances de décisions de l'École. Les enseignants participent au processus d'autoévaluation par les réunions, les séminaires de site ou généraux et les conseils. Une cartographie des enseignements et des perspectives de développement et de recrutement a été réalisée mais n'est pas annexée. Il est à noter que le dossier montre que la mobilité des enseignants entre les trois sites est encore à organiser et à mettre en œuvre.

L'évaluation précédente du Hcéres a été largement entendue et prise en compte avec le renforcement du site de Tours et des spécialisations par site, la structuration et le développement de la recherche et son articulation avec la pédagogie et le « commun » entre les sites.

La question des mobilités entrantes reste à travailler. Une nouvelle stratégie est en cours de réflexion pour le prochain contrat Erasmus+. Il faudra mesurer au cours des années à venir les efforts faits en direction des partenaires étrangers.

Cette évaluation a été préparée de manière méthodique avec un processus qui a été mené avec des groupes de travail, des entretiens et les enquêtes. Le dossier a été réalisé entre février et décembre 2020. Les tableaux à la fin de chaque domaine montrent que le processus d'auto-analyse a été mené à son terme, que les points faibles ont été repérés et que certains ont déjà été solutionnés ou sont en cours de réflexion.

Conclusion

Principaux points forts :

- La qualité et la diversité des ARC
- La structuration de la recherche au sein de l'établissement et son articulation réelle avec l'enseignement du deuxième cycle.
- Les partenariats structurants, en particulier avec les établissements d'enseignement supérieur (Master).
- La grande qualité de la formation *CRCB* et de son organisation

Principaux points faibles :

- Le dossier gagnerait à être mieux hiérarchisé.
- Un déficit d'analyse des statistiques et des bilans, par exemple, le suivi d'une cohorte
- Le caractère parcellaire du dispositif de suivi des anciens diplômés (JUMP)
- Les enseignements relatifs à l'insertion professionnelle et à la professionnalisation.

Analyse des perspectives et recommandations :

La mention *CRBC* démontre sa qualité. Un nouvel examen d'une demande d'évaluation spécifique à cette mention serait favorable à la bonne évolution et à la valorisation de l'Établissement.

La mention *Sculpture*, bien que récemment repensée et renommée gagnera à faire état de son inscription réelle dans des questionnements contemporains en accord avec la création actuelle et un adossement fort à la recherche relative à une approche résolument contemporaine. L'adossement à la recherche n'est pas aussi marqué pour cette formation que ne l'est le DNSEP *Art*, la mention *Sculpture* gagnerait à s'inscrire dans un réseau international de formations comparables, il s'agit là en effet d'un parti pris singulier à valoriser, comme cela est le cas pour la très récente mention *MAGMA*.

Il manque des données essentielles à la bonne compréhension de la structuration du cadre d'études et les changements initiés ou à venir pour les trois sites ou l'organisation des cycles sont peu argumentés. Il importe que des documents indispensables à la bonne information des étudiants soient disponibles tels que les catalogues des cours, les règlements intérieurs et des études. Des données supplémentaires sont également nécessaires afin de pouvoir suivre avec précision une cohorte d'étudiants pendant tout le cycle en détaillant la provenance des entrants, puis la part de ceux qui passent en année supérieure, des redoublants et de ceux admis en commission d'équivalence. Il est notamment important de voir s'il y a au cours du cycle des échecs ou des abandons et seul est le devenir de ces étudiants qui ne passent pas le diplôme.

Les perspectives de création de formation en troisième cycle sont stimulantes et permettraient de consolider davantage la place de l'établissement au niveau national et international. Il importe que les étudiants puissent être véritablement informés de ces possibilités proposées par l'Établissement et que l'accompagnement administratif et pédagogique soit cohérent en ce sens.

Nous pouvons citer la mise en place de séminaires communs aux deuxième et troisième cycles, le développement du réseau d'*alumni*, la mise en place de séminaires d'information destinée à la poursuite d'études en troisième cycle et le mentorat.

La complexité d'un établissement multi-sites, développé au sein de deux régions distinctes, la période délicate de l'autoévaluation (crise sanitaire) conduisent à encourager l'établissement, et l'ensemble de ses composantes, à poursuivre leurs efforts déjà constatés afin d'améliorer les points de vigilance relevés.

DIPLÔME NATIONAL SUPÉRIEUR D'EXPRESSION PLASTIQUE OPTION DESIGN - CONFÉRANT GRADE DE MASTER

Présentation de la formation

Le Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique (DNSEP) option *Design* concerne deux sites du TALM : Angers et Le Mans.

Le DNSEP option *Design* de TALM date de 2018-2019 et comprend en 2020 quatre mentions de deuxième cycle :

- *Beaux-arts Architecture Design* (BAD) à Angers
- *Design et Territoires* au Mans
- *Design sonore* au Mans
- *Design computationnel et mécatronique* au Mans.

Analyse

Finalité

La spécificité de TALM réside, d'une part, dans l'orientation *design critique* assumée par la mention *BAD*, qui forme des designers généralistes, et, d'autre part, dans les spécialisations du Mans qui forment des designers très singularisés. Le mérite de l'École est d'énoncer clairement ces différences et de proposer un vrai choix aux étudiants. Dans ces deux sites, l'accent pédagogique mis sur l'analyse des contextes propres au Diplôme national d'art (DNA) constitue un fil conducteur, qui préside à la projection critique à Angers et à des modes plus professionnalisants au Mans. À Angers, le lien avec l'art contemporain est vif, au Mans il s'agit d'un accent mis sur l'environnement scientifique et technique.

Les finalités générales du DNSEP *Design* sont bien énoncées, en phase avec la fiche RNCP nationale. Il s'agit principalement d'articuler regard critique, innovation et prospective. C'est ce dernier point qui mériterait d'être davantage développé, car le point fort du DNSEP *Design* à TALM est de proposer des formations peu représentées à l'échelle nationale, ouvrant ainsi des voies de professionnalisation singulières. Il y a de plus une articulation pertinente avec le champ de l'art, même si celle-ci se manifeste surtout dans la mention *BAD* du DNSEP.

Le DNSEP option *Design* de TALM se divise en 4 mentions :

- La mention *BAD* vise à former à « la création de nouvelles formes départies de tous présupposés ». Les débouchés annoncés se situent dans les domaines de la scénographie et de l'architecture, mais également de la recherche (doctorat), voire de l'agrégation Design et métiers d'art mentionnée dans le livret. Elle comprend des cours à parts égales entre les trois champs convoqués et vise à dépasser les spécialisations.
  Le texte d'intention reproduit dans le rapport d'évaluation détaille peu la pertinence de cette transversalité et les méthodologies convoquées (articulation de différentes épistémologies de la création au regard de la revendication au design critique). Les moyens de la matérialisation et de la communication visuelle essentielles au « design critique » gagneraient à être formellement identifiés au chapitre des enseignements, au-delà de la seule présence des ateliers. Le socle des références, essentiel à une pratique authentique du « design fiction » ou « design spéculatif » (conférences, lectures, bibliothèque), demanderait à être plus précisé.

- La mention *Design et Territoires* (anciennement *Espace de la cité*) a été redéfinie en 2016 suite aux recommandations du Hcéres et s'inscrit désormais explicitement dans les domaines de l'expertise sociale, de l'éco-conception de projets à haute qualité environnementale et sociale. Le principal socle méthodologique est celui des sciences humaines, et plus précisément celui de l'ethnographie. Le texte d'intention est clair et bien ancré dans les préoccupations contemporaines, notamment liées à l'écologie.

- La mention *Design sonore* résulte d'un partenariat avec l'Institut de Recherche et Coordination Acoustique / Musique (IRCAM), l'École nationale supérieure de la création industrielle (ENSCI – Les Ateliers) et le laboratoire d'acoustique de l'Université du Mans (LAUM). Elle forme aux métiers du son dans tous les champs de la création. Peu représentée en France, cette orientation constitue un point fort de TALM. L'IRCAM peut représenter une voie de professionnalisation pour certains étudiants, de même que l'incubateur d'entreprises de TALM (sixième année).

- La mention *Design computationnel et mécatronique* est résolument inscrite dans l'innovation numérique, en s'appuyant principalement sur la robotique. Cette formation ouvre de nombreux débouchés et elle est bien ancrée dans un réseau international. L'Établissement pourrait développer un pont entre l'orientation critique d'Angers et cette branche spécialisée, précisément dans l'esprit Dunne & Raby des commencements du « design critique ». Nous notons également que cette mention s'articule parfaitement avec les programmes des « objets à comportement » déployés par l'ENSAD Lab (Paris) pour les étudiants intéressés par un troisième cycle.

Plusieurs dispositifs pédagogiques bienvenus permettent aux étudiants de sortir de l'effet silo des mentions et de travailler ensemble sur des approches « expérimentales ». Mentionnons ici la présence d'un atelier transversal ouvert aux élèves de la troisième à la cinquième année toutes options confondues : « Bloc de devenir (BDD) – Architecture et jeux vidéo » en collaboration avec des acteurs professionnels locaux (agence BLOCK).

Positionnement dans l'environnement

Au niveau local et régional, TALM présente de nombreux partenariats de tous types (culturels, professionnels, de recherche, réseaux pédagogiques Elia et Cumulus), ce qui constitue un véritable atout pour l'École et sans aucun doute un argument favorisant l'attractivité de l'École. De multiples terrains de coopération sont mentionnés, notamment au niveau académique, mais aussi en direction des sciences de l'ingénieur ou de l'économie. Les finalités et actions concrètes de ces partenariats ne sont pas toujours explicités dans le rapport d'évaluation.

Un point notable à porter au crédit de cet ancrage territorial est le soutien apporté par les régions Pays-de-la-Loire et Centre-Val-de-Loire aux étudiants : mobilités étudiantes, clairement mentionnées dans le livret de l'étudiant (bourse Envoléo, bourse Mobicentre) ou aides sociales. À l'inverse, l'association Art dans le Vide participe à la diffusion artistique dans le périmètre de la ville du Mans et contribue à tisser un lien entre l'École et la ville : peut-être que le design pourrait être plus clairement indiqué dans le livret des études – à l'instar de Radio-On qui précise la place de l'option de DNSEP *Design* dans ce type de dispositif.

L'orientation de la mention *Design et territoire* se retrouve ailleurs en France, notamment dans les masters *Innovation Sociale* (Université de Nîmes), *Design transdisciplinaire culture et territoires* (DTCT, université Toulouse – Jean Jaurès*), DSAA Design éco-responsable* (Pôle supérieur de design Nouvelle Aquitaine) ou encore le Master of Science *Strategy and Design for the Anthropocene* (ESC Clermont BS et Strate Lyon). À cet égard, le titre du diplôme prête peut-être à confusion et le terme de « milieux » semblerait plus explicite. D'autant que la projection d'une mention *Design rural* à Tours va dans ce sens, à savoir un design adossé aux pratiques et questions de l'écologie (référence explicite à l'anthropocène dans le rapport d'autoévaluation), sans confusion aucune avec le domaine de l'architecture.

La mention *Design computationnel et mécatronique* est unique en France en dehors des écoles d'ingénieurs. Elle gagnerait cependant à être plus explicite dans sa formulation, cette formation offrant de nombreux débouchés internationaux. Elle est la seule des quatre mentions du DNSEP *Design* qui se réfère explicitement à des formations situées hors de la France pour affirmer son positionnement. Elle s'articule en outre parfaitement bien aux activités de recherche en robotique en troisième cycle des « objets à comportement » déployés depuis plusieurs années par EnsadLab, le laboratoire de recherche de l'École nationale supérieure des arts décoratifs de Paris (EnsAD).

En synthèse, il est donc souligné l'excellent positionnement territorial du DNSEP *Design*. Les quatre mentions proposées à TALM mériteraient d'être davantage situées de façon convergente ou divergente à l'échelle nationale et internationale. Cela permettrait de mieux faire ressortir la singularité de l'École et l'originalité des mentions.

Un point de vigilance relatif au positionnement dans l'environnement concerne le manque d'informations du rapport d'autoévaluation concernant la communication de TALM : site Web, médias sociaux, plaquettes d'information par exemple.

Organisation pédagogique

Comme il était déjà souligné dans le précédent rapport du Hcéres, le DNSEP option *Design* bénéficie d'une équipe pédagogique de qualité et de l'intervention de nombreux acteurs issus du monde professionnel. Il manque dans le dossier des chiffres consolidés faisant apparaître la proportion entre les enseignants permanents et les invités pour pouvoir comparer les quatre mentions.

Les modules de professionnalisation apparaissent à de nombreux endroits des formations, notamment grâce à l'intervention de personnalités invitées. Le comité ne dispose pas des éléments chiffrés quant à l'efficience du dispositif, d'autant que le temps de stage obligatoire en DNSEP peut être divisé en deux et s'articuler à un voyage d'études. L'organisation et l'offre de stages semblent très bien structurées, dans la suite de ce que mentionnait le précédent rapport du Hcéres. On notera qu'elle est parfaitement explicitée dans le livret des études et qu'elle est complétée par un guide du stage à destination des élèves. Il semble qu'elle porte l'essentiel des enjeux de professionnalisation.

Si l'offre de formation continue reste modeste, comme le précise le rapport d'évaluation qui l'inscrit au nombre de points à améliorer, des intentions sont mentionnées pour faire évoluer ce point. Il existe déjà plusieurs dispositifs à l'attention de publics plus jeunes et d'auditeurs libres.

La dimension internationale concerne surtout des *workshops* et des conventions pour séjours d'études (plus de 70 sont annoncées). Si plusieurs participations à des réseaux internationaux sont mentionnées (par exemple en céramique dans le cadre d'un programme Erasmus+), les actions concrètes ne sont pas assez explicitées dans le rapport d'autoévaluation, de même que l'implication d'étudiants sur des sites en dehors de la France. 46 % des stages en deuxième cycle (*Art* et *Design* confondus) ont lieu en région parisienne, ce qui laisse penser qu'une marge de progression est encore possible pour favoriser l'internationalisation. Le rapport mentionne 20 mobilités sortantes en DNSEP option *Design* entre 2015 et 2020. Entre 2015-2020, le personnel de TALM a effectué 19 mobilités sortantes de 2 à 10 jours. Ces durées pourraient être renforcées avec des échanges sur un semestre voire plusieurs mois (*visiting professor*). Entre 2015 et 2020, TALM a accueilli 15 mobilités entrantes entre un et cinq jours. Là encore, les durées pourraient être plus généreuses. À noter dans ce domaine, une pratique de l'anglais plus immersive (TALM Angers) ou plus spécialisée (liée aux mentions *Design Sonore* ou *Design computationnel et mécatronique* au Mans).

La recherche au sein du TALM a positivement été structurée ces dernières années. L'École affiche à présent un net engagement dans la recherche, avec notamment la création en 2017 du « Centre de recherche TALM ».
Six axes thématiques transversaux *Art* et *Design* : « Art et SHS », « Conservation-restauration », « Image », « Empathie », « Fabrique » et « Création et numérique » sont décrits. Un troisième cycle « Épistémologie et Méthodologies de la recherche en art et design » a été créé en 2017, il ne comprend pour le moment qu'un seul doctorant rattaché au laboratoire INREV (Art des images, Art contemporain) de l'université Paris 8 et au LDI de TALM-Tours.

Des doctorats en cotutelle sont annoncés : avec l'université de Tours, un doctorat Création ; avec Polytech de l'université d'Angers, un doctorat sur la création numérique ; avec l'université du Mans et l'IRCAM, un doctorat en design sonore. Notons aussi la présence d'une personne HDR à TALM (3 HDR sont en préparation). Deux personnes du corps enseignant poursuivent un doctorat avec l'obtention de financements dans les deux cas. Ces amorces devraient permettre à moyen terme d'obtenir une vraie légitimité, qui devra aller de pair avec une communication renforcée concernant les actions de recherche.

Au niveau de la stratégie numérique TALM a choisi la solution commerciale de Microsoft Office 365. Si l'École souhaite conserver ce prestataire, un déploiement supervisé de Microsoft TEAMS (ou de toute autre solution équivalente libre de droits le cas échéant) est conseillé.

Au niveau de l'enseignement, le numérique à TALM reste surtout cantonné à de la Publication Assistée par Ordinateur (PAO) et de la Conception Assistée par Ordinateur (CAO), et gagnerait à inclure également des enseignements liés à l'analyse de données, au *machine learning,* à l'Intelligence Artificielle (IA) ou à la *blockchain*, qui remodèlent de plus en plus les champs du design. Dans ce sens, la mention *Design computationnel et mécatronique* pourrait jouer un rôle plus transversal. Enfin, l'ancrage dans l'*open source* et la culture du libre mériterait d'être renforcé au niveau de l'ensemble des mentions (modules dédiés) et de la recherche (politique d'*open access*).

Les actions en faveur de la lutte contre les discriminations pourraient aller de pair avec le positionnement des formations à l'échelle internationale, en accord avec un champ du design de plus en plus nourri par les

problématiques des *cultural studies*. Mentionnons aussi un problème de parité dans le corps enseignant de l'option *Design* (19 hommes, 5 femmes) À l'inverse des étudiants où les femmes sont majoritaires.

Pour ce qui concerne les évaluations, elles sont conformes à ce qui est attendu pour la discipline : suivi individuel des projets, bilans semestriels et annuels. Les évaluations sont clairement explicitées dans le livret des études, ainsi que les modalités de rattrapage. Les modalités de la constitution des jurys, et la diversité d'origine, de discipline et de fonction de leurs membres, sont clairement mentionnées dans le rapport d'autoévaluation. Les compétences transversales sont également clairement identifiées et valorisées.

Le rapport fait état au demeurant de progrès à réaliser en terme de compétences effectives et juridiques du cadre même de l'exercice du design. Quant au suivi des étudiants et aux commissions passerelles, ils semblent concerner essentiellement le premier cycle.

Pilotage

Le pilotage de l'Établissement public de coopération culturelle (EPCC) TALM associe une coordination administrative centralisée et une organisation locale par site. L'École a connu ces dix dernières années de nombreux changements administratifs en raison notamment du transfert de compétences des villes vers les agglomérations. Cette complexité a pu conduire à des difficultés légitimes d'organisation en interne, organisation qui semble évoluer positivement. Un réseau des écoles d'art et de design Grand Ouest (TALM, Orléans, Bourges, Bretagne, Le Havre-Rouen et Caen-Cherbourg) a été créé en 2017 avec des actions dans la recherche, l'international et la communication.

Au niveau des instances, le Conseil d'administration (CA) de l'EPCC valide les grandes orientations de TALM. La directrice générale, assistée du Comité de direction (CODIR), du Conseil pédagogique et de la vie étudiante (CPVE) et du Conseil scientifique (CS) dirige l'Établissement. Le rapport mentionne l'importance du Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT), particulièrement précieux en temps de crise sanitaire.

La répartition des pouvoirs et le dialogue ont été positivement renforcés depuis la précédente évaluation du Hcéres. Entre 2015 et 2020, le CA s'est réuni quatre fois par an. Le CPVE s'est réuni dix fois depuis 2015, en moyenne deux fois par année académique. Le conseil scientifique se réunit 2 ou 3 fois par an. Il faut souligner que le fonctionnement des instances et des élections est parfaitement lisible dans le livret des études et favorise de ce fait la participation des étudiants au pilotage de l'École. D'autant mieux qu'il y est articulé aux divers soutiens qui peuvent leur être apportés (harcèlement, etc.). L'évaluation des enseignements par les étudiants semble correctement organisée par le biais de questionnaires anonymes en ligne et ses retours sont lisibles dans le rapport d'autoévaluation.

Le « conseil des chercheurs » a été créé en 2017 et s'est réuni à cinq reprises depuis sa création. Les rapports du conseil scientifique sont indiqués être « confidentiels ». Il est étonnant qu'ils ne soient pas partagés avec les autres instances de TALM. La différence entre le « conseil des chercheurs » et le « conseil scientifique » pourrait être davantage explicite dans le rapport.

Le pilotage de l'École reste globalement cohérent et bien structuré.

Résultats constatés

Les effectifs pour l'année 2019-2020 sont :

- *Beaux-arts, architecture, design* (*BAD*) : 10 en DNSEP première année, 3 en DNSEP deuxième année
- *Design et Territoires* : 6 en DNSEP première année, 4 en DNSEP deuxième année
- *Design sonore* : 6 en DNSEP première année, 7 en DNSEP deuxième année
- *Design computationnel et mécatronique* : 8 en DNSEP première année, 2 en DNSEP deuxième année,

Soit 30 étudiants en DNSEP première année et 16 étudiants en DNSEP deuxième année pour 2019-2020. Pour toutes ces formations, il serait utile de connaître la jauge visée par TALM. De l'avis même du rapport d'autoévaluation, les cohortes ont globalement souffert d'une légère décrue jusqu'à 2019. On notera plus spécifiquement que ces effectifs connaissent une nette déperdition entre la quatrième et la cinquième année. Les raisons semblent être conjoncturelles. Cet écart est particulièrement sensible dans les mentions *BAD* et *Design computationnel et mécatronique*.

Les chiffres des admissions font état de 173 candidats pour 55 places (pour le concours d'entrée en première année *Design*). Concernant l'origine des recrutements, entre 2017 et 2020, 16 % des inscriptions pour le DNSEP proviennent de personnes de nationalité étrangère (Asie majoritairement). 30 % des élèves de DNA et DNSEP sont originaires des Pays de la Loire. Nous n'avons pas trouvé dans le rapport d'évaluation les proportions des

admissions en DNSEP provenant du DNA TALM. Les dispositifs d'aide à la réussite prévus à la fin de la première année du DNSEP ne sont pas détaillés. Des tableaux consolidés sur plusieurs années sont nécessaires pour affiner ces chiffres et en tirer des conclusions.

Entre 2015 et 2020, 20 mobilités sortantes ont été effectuées par des élèves de deuxième cycle option *Design* (25 % de séjours d'étude et 75 % de stages). Entre 2015-2020, quatre élèves étrangers (mobilités entrantes) ont effectué un séjour d'étude à TALM (DNA et DNSEP ?). Malgré une politique annoncée comme volontariste, ces chiffres sont encore trop faibles. Le dispositif d'accueil des étudiants en mobilité entrante n'est pas précisé (langues, hébergement, tutorat, etc.).

Les enquêtes sur l'insertion professionnelle et la poursuite d'étude des diplômés des années 2016 à 2019 ont été lancées en 2019 et 2020. Deux tiers (65 %) des répondants diplômés du DNSEP option *Design* de TALM exercent une ou plusieurs activités professionnelles rémunérées. Les diplômés travaillent en grande partie dans les régions de TALM. Les conclusions de l'enquête sont bien formulées et devraient permettre d'améliorer les formations dans les années à venir. Il serait intéressant de les confronter aux attentes des étudiants, et de disposer des chiffres réels des emplois et leur nature (CDI ? CDD ?) dans les agences parisiennes mentionnées par le livret : Bless, BETC, Faustino, Hermès, etc.

Conclusion

Principaux points forts :

- Le bon ancrage territorial tant au niveau de l'origine géographique des élèves que des partenariats
- La qualité de l'équipe pédagogique
- Deux mentions singulières à l'échelle nationale (*Design sonore* et *Design computationnel et mécatronique*)
- Un engagement dans l'amélioration de l'insertion professionnelle (stages, situation des diplômés, etc.)
- L'adossement de la formation à un troisième cycle en cours de structuration

Principaux points faibles :

- Un déficit de lisibilité d'un projet global nécessaire à une école multi-sites
- Une difficulté à positionner toutes les mentions à l'échelle internationale
- Un dossier qui gagnerait à être mieux hiérarchisé

Analyse des perspectives et recommandations :

Le DNSEP Option *Design* bénéficie d'une équipe enseignante variée, d'un ancrage régional avéré et d'une orientation recherche en troisième cycle qui progresse dans sa structuration. Les quatre mentions du DNSEP *Design* TALM offrent une belle variété de compétences et de finalités professionnelles. Le comité invite l'établissement à être vigilant concernant l'articulation entre les différentes mentions. Les quatre mentions gagneraient à être réunies au sein d'un texte d'intention générale explicitant clairement la vision et la stratégie de l'établissement. En effet, si le nombre de mentions venait à augmenter, avec une cinquième mention *Textile* et une sixième mention *Design rural*, il existe un risque de dilution du projet d'école. La méthodologie de recherche gagnerait à être davantage mutualisée entre les mentions et à démarrer plus franchement en DNA pour poser les fondamentaux.

Le texte de présentation générale (commun au DNA et au DNSEP TALM) fait référence à la définition professionnelle de l'ICSID et au *design critique* anglo-saxon de Dunne & Raby, une articulation entre ces deux pôles (industriel d'un côté, critique de l'autre) demande à être développée. Au regard du dossier transmis, le comité d'experts encourage également la mise en place de dispositifs visant au renforcement de l'internationalisation. Il propose de faire évoluer la stratégie de communication afin de favoriser une meilleure visibilité de la recherche. De même, un renforcement de la stratégie numérique semble nécessaire pour pouvoir faire face aux défis contemporains.

L'évaluation par le Hcéres ne demande pas de documents relatifs à la lutte contre les discriminations mais le comité attire néanmoins l'attention de l'établissement à veiller sur ce point.

La complexité d'un établissement multi-sites, développé au sein de deux régions distinctes, la période délicate de l'autoévaluation (crise sanitaire) conduisent à encourager l'établissement, et l'ensemble de ses composantes, à poursuivre leurs efforts déjà constatés afin d'améliorer les différents points de vigilance relevés.

Observations de l'établissement

À Angers, le lundi 6 décembre 2021

Haut Conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur (HCERES)

Objet : observations – rapport d'évaluation du HCERES

Madame, Monsieur,

Nous arrivons au terme d'un processus d'évaluation des formations de TALM durant la période 2015-2020 par le HCERES et le ministère de la Culture qui a été riche d'enseignements pour l'établissement et qui a permis de préparer au mieux la prochaine période.

Nous tenions à saluer les évolutions de la procédure pour la prochaine vague – création d'un référentiel HCERES d'évaluation spécifique pour les formations relevant du domaine de la culture et simplification, repères pour l'autoévaluation de la recherche en école d'art et de design – qui, nous le croyons, permettront à l'avenir aux établissements de préparer sereinement et méthodiquement leur autoévaluation.

Marie-Haude CARAËS

Directrice générale

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales
Évaluation des établissements
Évaluation de la recherche
Évaluation des écoles doctorales
Évaluation des formations
Évaluation à l'étranger

2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10